Intranet de Saclay > Accueil sécurité nouveaux arrivants CEA Paris-Saclay

#### Accueil sécurité nouveaux arrivants CEA Paris-Saclay



# En quelques lignes

Tout nouvel arrivant au CEA de Paris-Saclay doit suivre un accueil sécurité.

Cet accueil sécurité est dispensé en E-learning sur une plateforme de formation en ligne, accessible depuis n'importe quel ordina connecté à internet

Il est disponible en français et en anglais.

# Pourquoi?

C'est une obligation réglementaire de l'employeur, qui se complète par l'accueil sécurité dans les installations ainsi que par u formation au poste de travail.

L'accueil sécurité est suffisant pour les nouveaux arrivants occupant un poste de travail sans risque spécifique.

Les salariés travaillant en laboratoire doivent également suivre une Formation Complémentaire en Sécurité (**FCS**), formation obligatoire.

La Formation Complémentaire en Radioprotection (**FCR**) est également obligatoire pour toutes les personnes classées vis-vis du risque radiologique.



#### Code du travail Article L-4121-1

L'employeur prend toutes mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs, y compris des travailleurs t



#### Code du travail Article L-4122-1

Conformément aux instructions qui lui sont données par l'employeur, dans les conditions prévues au règlement intérieur, il incombe à chaque travailleur de fonction de sa formation et selon ses possibilités, de sa santé et de sa sécurité ainsi que de celles des autres personnes concernées par ses actes ou ses omi

## Pour qui?

Tout nouvel arrivant au CEA PARIS-SACLAY parmi les populations suivantes



- Travailleurs CEA: en CDI, en CDD ou équivalent, stagiaires, intérimaires
- Travailleurs affectés à des collaborations scientifiques et techniques (ex : CNRS, INSERM)
- Travailleurs des établissements hébergés
- Travailleurs ayant changé de Centre (mutation) ou revenant sur Paris-Saclay après 2 ans d'absence



## Quand?

En amont de l'arrivée sur site ou juste à l'arrivée, l'accueil sécurité permet de repérer les lieux clés et de connaitre les numéros

d'urgence ainsi que les consignes particulières à respecter dès l'arrivée.

Attention : Sans validation à l'issue des 3 semaines, le badge d'accès au centre sera bloqué.

### Comment?

Les inscriptions ont évolué, elles se font désormais en auto-inscription.

Lors de leur prise de fonction avec le SRHS, les nouveaux arrivants recoivent un formulaire "Circuit d'arrivée" contenant un lien d'auto-inscription cliquable.

Procédure d'auto-inscription :

En cliquant sur le lien correspondant à leur site de rattachement de Paris-Saclay :

- · FONTENAY et sites rattachés
- · SACLAY et sites rattachés

Ils accèdent à une fiche à renseigner, dont un login et un mot de passe provisoire.

Le login doit correspondre à leur adresse mail personnelle ou cea, sans aucun espace lors de la saisie du login.

Après avoir renseigné cette fiche, ils recoivent un mail d'inscription avec le lien de connexion à la plateforme de formation et les modalités pour suivre le module d'accueil sécurité.

Différents mails de relance leur sont ensuite envoyés en fonction de l'avancement du module. Les Chefs d'installation et acteurs sécurité sont informés par la CQSE à partir de la 2ième relance.

Au bout de 3 semaines et sans validation, le badge sera bloqué.

Les nouveaux arrivants devront alors se présenter au bâtiment « Accueil » du site de rattachement Fontenay ou Saclay, pour suiv formation en e-learning sur un poste informatique mis à disposition.

# Toutes questions complémentaires?

# Contact: FNA-CQSE@cea.fr

# F.A.Q

Le lien d'auto-inscription du formulaire "Circuit d'arrivée" remis par le SRHS n'est pas cliquable, que faire ?

Envoyer un mail à la boite mail dédiée : FNA-CQSE@cea.fr

Ils recevront un mail avec lien d'auto-inscription en retour, ils pourront également être inscrits par la CQSE

Comment faire si le nouvel arrivant ne reçoit pas son mail d'invitation?

S'assurer que le nouvel arrivant dispose bien d'une messagerie active, Vérifier les mails indésirables au cas où...

Envoyer un mail à la boite mail dédiée : FNA-CQSE@cea.fr

Des explications sont-elles données en début de parcours ?

En début de module, des explications sont données sur le fonctionnement de l'outil interactif.

Le mail d'invitation est-il envoyé dans les 2 langues ?

Le mail d'invitation est en français et en anglais. Il n'est envoyé qu'en anglais si dans l'avis de prise de fonction il est spécifié que le nouvel arrivant ne pai français.

Comment sont prévenus les nouveaux arrivants ?

Les nouveaux arrivants reçoivent un mail d'invitation avec un lien de connexion, un login et un mot de passe.



Le site d'Evry est-il concerné?

Oui le site d'Evry fait partie du Centre P-SAC.

Mon nouvel arrivant a suivi le présentiel en 2018 et revient sur le centre après 2 ans d'absence, faut-il refaire le E-learning ?

Oui après plus de 2 ans en dehors du centre, il est nécessaire de refaire cet accueil sécurité, les règles peuvent avoir changé.

Mon nouvel arrivant n'a pas d'adresse mail INTRA, que faire?

Les auto-inscriptions peuvent se faire avec une adresse mail personnelle, une adresse sur EXTRA, une adresse mail collaborateur.

Comment faire pour les collaborateurs qui n'ont pas d'adresse mail CEA?

Les collaborateurs peuvent être inscrits avec leur adresse mail collaborateur.

#984 - Mise à jour : 29/04/2021 - Contacter le

Vu<sub>1</sub>

